

HELVETIA ASSURANCES S.A.

 23 BOULEVARD JULES FAVRE -
 69006 LYON
 TEL. : 33 (0)4 72 00 79 00 – FAX : 33 (0)4 72 00 97 99

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, **HELVETIA ASSURANCES S.A.**, attestons que,
ROUSSEAU ERIC TRANSPORTS
 QUARTIER DE LA GARE
 58460 CORVOL L ORGUEILLEUX

a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité HELVETIA TRANSPORTEURS et LOGISTICIENS
 n° **4633622** pour la période du **01/01/2021** au **31/12/2021**, couvrant ses activités de :
Autres activités : Atelier / Garage intégré pour propre compte, Station de lavage pour propre compte
Logistique : Entrepoteur, Gestionnaire de stocks
Organisateur et opérateur de transport : Commissionnaire de Transport
Voiturier - Loueur
 dans la limite des garanties et capitaux ci-après :

Section 1 - Responsabilité civile contractuelle à l'égard des clients

La couverture d'assurance fait l'objet d'une limite générale par sinistre, 1 000 000 €
 tous dommages confondus de :

| | |
|--|-----------|
| dont | |
| - Dommages matériels à la marchandise confiée | |
| Transports nationaux | 300 000 € |
| - Dommages matériels autre qu'à la marchandise confiée | 500 000 € |
| - Faute faisant échec aux limitations de responsabilités | 300 000 € |
| - Dommages immatériels | 150 000 € |

Section 2 - Responsabilité civile à l'égard des tiers et préposés

La couverture d'assurance fait l'objet d'une limite générale par sinistre
 et/ou par année d'assurance, tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus : 9 000 000 €

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| dont | |
| - Dommages matériels et immatériels | 3 000 000 € |
| - Dommages immatériels | 150 000 € |
| - Atteintes à l'environnement | 400 000 € |
| - Intoxications alimentaires | 800 000 € |
| - Faute inexcusable de l'employeur | 2 000 000 € |
| - Vol par préposé | 100 000 € |

Territorialité :

France + Dom Com + Pom, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, République de Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Etat de la Cité du Vatican, République de Saint-Marin, Lichtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

La présente attestation ne constitue pas une note de couverture ni une notice ni un avenant.

Elle a pour objet exclusif d'attester l'existence du contrat d'assurance au jour de sa délivrance.

Elle se réfère au contrat d'assurance qu'elle ne modifie en aucune manière et auquel elle ne déroge en aucun cas.

Le contrat d'assurance peut comporter des stipulations qui ne sont pas mentionnées dans la présente attestation, notamment des fins de non-recevoir, des conditions suspensives ou résolutoires, des clauses de déchéance, d'exclusion et/ou de restriction de garantie ainsi que des franchises et/ou des limitations d'indemnités. Toute personne susceptible de bénéficier de l'assurance peut obtenir communication de la nature du contrat d'assurance souscrit et de l'identité des véhicules désignés sur simple demande adressée à HELVETIA à l'adresse figurant en entête du présent document.

Fait à LYON, le 07/01/2021.

HELVETIA ASSURANCES S.A.
 Entreprise régie par le Code des assurances
 S.A. au capital de 94 400 000 euros
 Entièrement versé
 339 489 379 RCS LE HAVRE
 Siège social : 25 quai Lamandé 76600 LE HAVRE